

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

PLAN DE MANDAT COMMUNAUTAIRE
2020-2026

BILAN DE FIN DE MANDAT

HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

PLAN DE MANDAT

PLAN DE MANDAT

Méthodologie pour l'établir :

- 4 séminaires des Maires
- 8 commissions internes CC
- 1 Conseil Communautaire spécifique

 approbation par délibération du 22 mars 2021

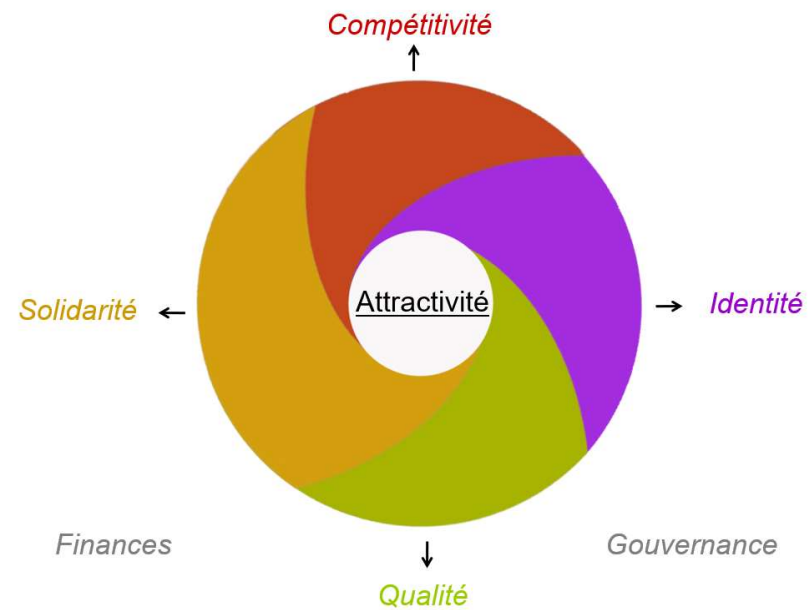
PLAN DE MANDAT

Un axe stratégique :

➔ l'attractivité

Décliné en :

- 6 objectifs stratégiques
- 40 orientations
- 171 actions



PLAN DE MANDAT

Evaluation et ajustement à mi-mandat :

- 1 séminaire des Maires (octobre 2023)
- Présentation en Conseil Communautaire

 approbation par délibération du 12 février 2024

PLAN DE MANDAT

Un avancement régulier :

- 2020 : 12% d'avancement
- 2021 : 33% d'avancement
- 2022 : 46% d'avancement
- 2023 : 65% d'avancement
- 2024 : 73% d'avancement
- 2025 : 80% d'avancement
- 2026 : 86% d'avancement

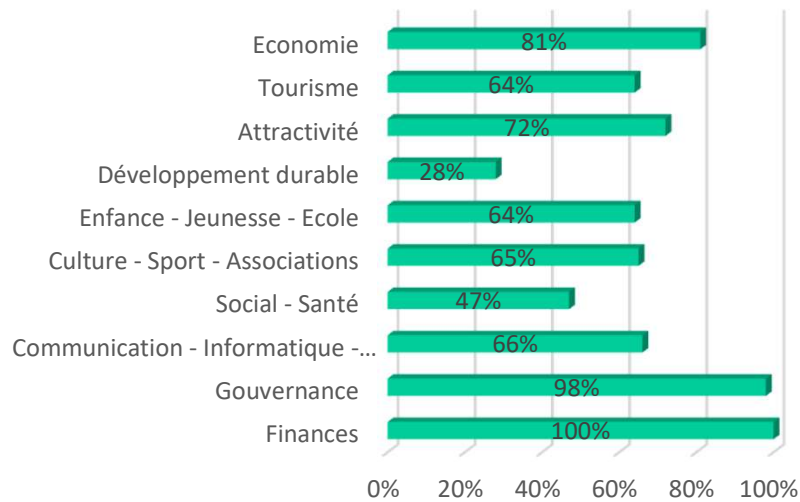


PLAN DE MANDAT

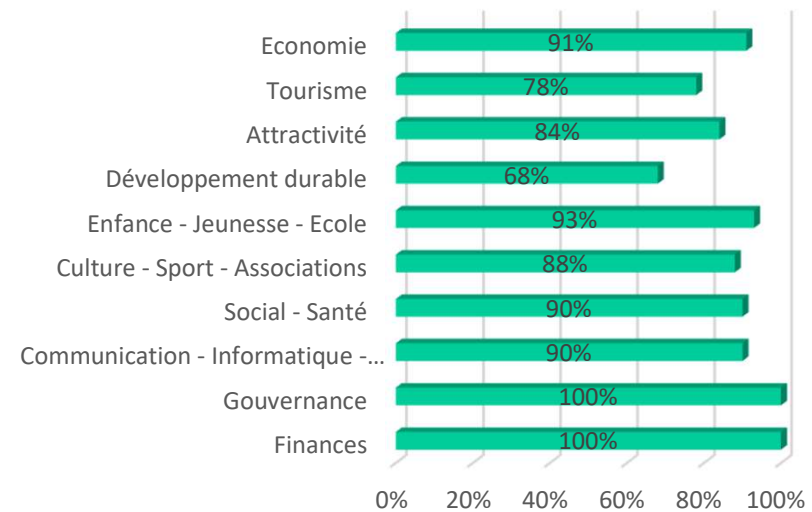


Un avancement homogène :

Mi-mandat



Fin de mandat



HAUT PAYS DU VELAY

communauté

MODE DE LECTURE DU DOCUMENT

PLAN DE MANDAT

Récapitulatif des actions du plan de mandat et
avancement individuel des actions :



action réalisée



action en cours



action non réalisée

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

ECONOMIE

4 ORIENTATIONS :

- CONFIRMER LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE
DU TERRITOIRE
- DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET
DES SERVICES DU TERRITOIRE
 - SOUTENIR L'AGRICULTURE
AVEC DES ACTIONS CIBLEES
 - ACCOMPAGNER LA FILIERE BOIS
DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE

CONFIRMER LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

1- Continuer l'aménagement de zones d'activités (Dunières, Montfaucon, Montregard, Riotord et St-Romain) dans le respect du foncier agricole et du cadre naturel



2- Travailler sur le foncier (foncier d'échange, partenariat avec SAFER, adhésion à un établissement public foncier...)



3- Revoir la politique de prix de vente des terrains aménagés



4- Mettre en place des règles strictes de densification des zones (coefficient de constructibilité)



5- Maintenir les aides financières de la collectivité (immobilier d'entreprises, fonds d'intervention local, soutien au prêt d'honneur)



6- Réaliser un inventaire des friches industrielles et participer à leur résorption



7- Réunir annuellement les entreprises du territoire



DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET DES SERVICES DU TERRITOIRE

1- Conforter l'aide financière de la collectivité à l'amélioration des pas de portes commerciaux



2- Mettre en place des outils règlementaires pour éviter de perdre des pas de portes commerciaux (urbanisme)



3- Créer un partenariat fort avec les associations de commerçants communales (création d'un réseau, animation commerciale, développement du numérique, environnement, formation, lien avec les producteurs locaux...)



4- Accompagner la réalisation d'espaces commerciaux publics (boutique éphémère, commerce à l'essai...)



5- Accompagner l'émergence d'espaces de coworking dans les Communes



6- Redonner aux Communes la compétence « maison de services au public » pour davantage de proximité



SOUTENIR L'AGRICULTURE AVEC DES ACTIONS CIBLEES

1- Maintenir l'aide financière à la remise en culture des parcelles boisées



2- Accompagner le développement des circuits courts (Programme Alimentaire de Territoire du Pays, acheter en partie « local » pour les repas des collectivités...)



3- Organiser une rencontre annuelle avec les référents agricoles (Chambre d'Agriculture, représentants agricoles locaux...)



4- Conforter les espaces agricoles dans les documents d'urbanismes communaux (position communautaire)



5- Disposer d'un outil de veille du foncier agricole (en lien avec la SAFER)



6- Accompagner les projets de reprise de ferme



ACCOMPAGNER LA FILIERE BOIS DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE

1- Réaliser une carte de boisement à l'échelle intercommunale



2- Participer avec d'autres CC voisines à la mise en place d'une animation collective sur la forêt (en lien avec le CNPF)



3- Avoir des règlements communs au niveau forestier : distances de reculement pour les plantations, règles d'utilisation des pistes forestières...









HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

TOURISME

4 ORIENTATIONS :

- ETRE UN TERRITOIRE REFERENCE DES VOIES VERTES EN AUVERGNE – RHÔNE-ALPES
- DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)
- DEVELOPPER L'ANIMATION TOURISTIQUE
- AMELIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

ETRE UN TERRITOIRE REFERENCE DES VOIES VERTES EN AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

- 1- Achever l'aménagement de l'itinéraire Via Fluvia (Tracol) 
- 2- Développer l'offre des prestataires le long de l'itinéraire (auberge à Oumey à Raucoules, gîte de la voie verte à Dunières...) 
- 3- Etudier le raccordement des Communes du territoire non traversée par la voie verte (signalétique, usage, qualité...) 
- 4- Accentuer la promotion de l'itinéraire via l'Entente 
- 5- Etre acteur des projets de voie verte limitrophes : Dunières-Firminy (vigilance sur le maintien du vélorail) + Haut-Lignon 
- 6- Développer la location sur le territoire de mobilités touristiques (vélos électriques, trottinettes électriques...) 

DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)

1- Aménager un espace de baignade sur le territoire (plage, pique-nique, jeux, balade...)



2- Aménager une aire de loisirs à St-Romain (arrivée du vélorail)



3- Valoriser le site du Felletin à St-Julien (en lien avec la CA d'Annonay)



4- Créer une « route touristique des points de vue »



5- Créer une « boucle cyclo des huit clochers »



6- Développer la promotion touristique de nos aires de camping-car



7- Conforter la promotion de nos chemins de randonnée (PR – GR – VTT – station trail)



8- Soutenir le développement du train touristique et réfléchir à sa restructuration financière (entrée de nouvelles collectivités)



DEVELOPPER L'ANIMATION TOURISTIQUE

1- Favoriser l'émergence d'événementiels à vocation communautaire avec un fort impact territorial (appel à projet)



2- Renforcer la communication des principales animations du territoire



3- Proposer des activités originales : « enquête game » (qui a volé les tableaux flamands ? + circuits découverte)



4- Mettre en place un planning annuel des animations locales (à but informatif)



5- Doter l'Office de Tourisme d'un budget « promotion touristique » : publications, salons... (notamment avec la Maison du Tourisme)



AMELIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

1- Installer des panneaux touristiques sur chaque point touristique du territoire (informations – carte)



2- Développer l'information touristique dans les Mairies (relais, formation, dépliants...)



3- Développer le numérique



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

ATTRACTIVITE

4 ORIENTATIONS :

- ENCOURAGER LA RENOVATION DE L'HABITAT
SUR LE TERRITOIRE
- AMELIORER SIGNIFICATIVEMENT
LE CADRE DE VIE DANS LES BOURGS
- PROPOSER DES OFFRES DE MOBILITE
ADAPTEES AU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER LES COMMUNES
AU NIVEAU TECHNIQUE

ENCOURAGER LA RENOVATION L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

1- Mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (rénovation des logements)



2- Poursuivre l'objectif de rénovation thermique des logements (« Habitat Mieux »)



3- Résorber l'habitat insalubre sur le territoire



4- Lutter règlementairement contre la vacance de l'habitat dans les bourgs (urbanisme, fiscalité...)



5- Mettre en place des dispositifs techniques, juridiques et financiers pour accompagner la requalification des ilots d'habitats dégradés (démolition, accompagnement individualisé, recours à un architecte-conseil, partenariat public-privé, adhésion EPF...)



6- Instituer au niveau communautaire une aide à la rénovation des façades



7- Initier des actions collectives (salon des artisans, concours fleurissement...)



AMELIORER SIGNIFICATIVEMENT LE CADRE DE VIE DANS LES BOURGS

1- Faire appliquer les lignes directrices édictées par l'étude communautaire des centres-bourgs (présentation pour avis des projets communaux devant la commission « attractivité » et associer Président + Vice-Président + technicien lors des réunions de travail avec les maîtres d'oeuvre)



2- Mettre en place un fonds de concours au bénéfice des Communes dédié à cette thématique avec un financement maximal :

- * aménagement des espaces publics
- * entrées de ville (embellissement, fleurissement, enfouissement des réseaux...)



PROPOSER DES OFFRES DE MOBILITE ADAPTEES AU TERRITOIRE

1- Laisser la compétence « mobilités » à la Région (loi LOM)



2- Réfléchir à proposer une offre de transport à la demande adaptée aux besoins du territoire :

- * prêt d'un véhicule aux associations
- * prêt aux centres de loisirs
- * desserte de services (santé, marchés...)



3- Développer la communication sur l'offre en autostop sécurisé « Mobi'Pouce » (avec le Pays)



4- Développer le covoiturage sur le territoire : signalisation, communication... (avec le Pays)



5- Etre acteur du futur schéma départemental cyclable (mobilités douces)



6- Développer les bornes électriques pour vélo, pour la comcom et les communes



ACCOMPAGNER LES COMMUNES AU NIVEAU TECHNIQUE

1- Mettre en place un fonds de concours spécifique « voirie »



2- Initier une concertation entre toutes les parties dans les projets de contournement poids-lourds en réflexion sur le territoire (Dunières + Montfaucon / Montregard)



3- Evaluer le dispositif de vidéoprotection communautaire existant et réfléchir à son développement



4- Compléter le parc mutualisé de matériels communautaires (broyeuse de végétaux, radar pédagogique...)



5- Proposer une trame commune pour l'information touristique sur le petit patrimoine communal



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

DEVELOPPEMENT DURABLE

4 ORIENTATIONS :

- METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU
- ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE EN MATIERE DE DECHETS
- AVOIR UNE DEMARCHE AMBITIEUSE SUR L'ENERGIE
- ETRE UN TERRITOIRE RECONNU DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

1- Maintenir la qualité des rivières du territoire (avec l'EPAGE) : qualité de l'eau, risque inondation, patrimoine hydraulique...



2- Agir sur la préservation locale de la ressource en eau :

- * réduire les fuites dans les réseaux AEP (diagnostics communaux)
- * encourager la récupération des eaux de pluie (aide financière)
- * réfléchir à la réalisation de retenues collinaires



3- Préparer la prise des compétences « eau » et « assainissement » :

- * achèvement des diagnostics communaux au plus tôt
- * début du travail de préparation : 2024 (au plus tard)



4- Accompagner la remise aux normes des assainissements individuels



5- Communiquer auprès du public : zone humide St-Romain (écoles), assainissements individuels...



ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE EN MATIERE DE DECHETS

1- Mettre en place une fiscalité juste sur les déchets :

- * taxe incitative à amplifier sur le SICTOM entre Monts et Vallées
- * taxe incitative à instituer sur le SICTOM Velay Pilat (non fait)
- * redevance spéciale à mettre en place sur le territoire pour les professionnels (non fait après étude)



2- Développer la communication sur les déchets et le tri (en lien avec les SICTOM) : écoles, grand public...



3- Favoriser la collecte des encombrants (une fois par an dans les centres-bourgs)



4- Améliorer l'insertion paysagère des écopoints (enterrer un écopoint par Commune)



AVOIR UNE DEMARCHE AMBITIEUSE SUR L'ENERGIE

1- Favoriser la sobriété énergétique (isolation)










2- Etre favorable aux énergies renouvelables adaptées au territoire

- * photovoltaïque (bâtiments publics et agricoles)
- * bois énergie
- * hydraulique



ETRE UN TERRITOIRE RECONNU DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- 1- Etre un acteur impliqué dans la mise en place du Plan Climat Air Energie et du Territoire à Energie Positive réfléchis au niveau du Pays 
- 2- Faire des collectivités locales des prescripteurs de bonnes pratiques (eau, déchets, énergies...) 
- 3- Initier des rencontres avec les personnes ressources du territoire et diffuser les bonnes pratiques 
- 4- Réfléchir au développement de l'économie circulaire avec les professionnels (entreprises et agriculteurs) : matières premières, déchets... 
- 5- Diffuser une communication positive sur la sobriété environnementale : énergies, déchets, eau... (brochure, digitale...) 
- 6- Organiser une journée participative « campagne propre » sur le territoire 
- 7- Proposer des achats groupés (mousseurs de robinets, récupérateur d'eau de pluie...) 

HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

ENFANCE – JEUNESSE – ECOLES

3 ORIENTATIONS :

- CONFORTER L'EQUILIBRE DES MODES DE GARDE EN « PETITE ENFANCE » PRESENTS SUR LE TERRITOIRE
- DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »
- SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LOCAUX

CONFORTER L'EQUILIBRE DES MODES DE GARDE EN « PETITE ENFANCE » PRESENTS SUR LE TERRITOIRE

1- Maintenir l'offre de services pour les accueils collectifs publics et renforcer leur attrait (aménagement extérieurs)



2- Accompagner (avec les Communes) les accueils collectifs privés (existants ou en création)



3- Renforcer l'attractivité de la garde individuelle (assistantes maternelles) et développer l'offre de services notamment dans les secteurs sans garde collective



4- Conforter le travail partenarial interservices (guichet unique, animations...)



DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »

1- Poursuivre la mise en œuvre communautaire de la compétence (réseau des directeurs, projets partenariaux, périscolaire, logiciel métier commun, règlement intérieur, projet pédagogique, communication...)



2- Développer l'offre de services en direction des ados



3- Encourager les jeunes du territoire à passer la formation au BAFA



4- Faire des jeunes des acteurs du territoire (conseil communautaire des jeunes...)



5- Mettre en place un comité territorial de la jeunesse (commission CCPM + représentants des parents + associations jeunesse)



6- Amplifier le soutien financier aux activités périscolaires des OGEC



7- Mettre en place des dispositifs d'aide en direction des jeunes : pass'culture (fait) ; aide au permis de conduire (abandon)...



8- Améliorer les moyens de transport des services jeunesse (minibus)



9- Réflexions à engager sur les éventuels travaux d'amélioration ou d'extension de certains centres de loisirs et la réalisation d'une salle pour les ados (14-16 ans)



SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LOCAUX

1- Maintenir le fonds de concours « écoles » à destination des Communes (écoles publiques et écoles privées)



2- Participer à l'attractivité du collège privé (Dunières)



3- Renforcer la communication avec les instances départementales d'enseignement publiques et privées



4- Assurer une veille sur les effectifs scolaires



5- Maintenir un bon niveau d'équipement en matériels informatiques dans les écoles (dotations – maintenance)



6- Analyser et optimiser la desserte du ramassage scolaire



7- Maintenir les subventions aux voyages scolaires



8- Remettre le spectacle de fin d'année pour les écoles du territoire



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

CULTURE – SPORT - ASSOCIATIONS

5 ORIENTATIONS :

- AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE
- CONFORTER LE SOUTIEN A L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE
- RENFORCER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES
- SOUTENIR LES ACTIONS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES
- CREER UN ESPRIT ASSOCIATIF INTERCOMMUNAL

AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

1- Augmenter le budget de la saison culturelle



2- Travailler sur la thématique du patrimoine local (conserver la mémoire des anciens) : patrimoine industriel (hydraulique...), terroir, gastronomie...



3- Simplifier et optimiser la communication de la saison culturelle



4- Créer un festival ou un évènementiel culturel sur le territoire



5- Proposer un mix de programmation culturelle entre spectacles locaux et sorties extérieures



6- Ouvrir la commission et les actions culturelles aux personnes ressources du territoire (associations, personnes qualifiées...)



AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

7- Travailler de manière transversale la culture (écoles, associations, centres de loisirs, partenaires institutionnels avec leurs dispositifs dédiés, collectivités voisines...)



8- Accueillir une résidence d'artistes



9- Impliquer la jeunesse dans la culture (théâtre de jeunes, incubateur d'envie...) et identifier les talents locaux



10- Avoir une offre culturelle qui tourne sur les Communes du territoire



11- Effectuer un diagnostic et une étude de faisabilité à vocation culturelle sur le territoire (projets de salle de spectacles)



12- Projet aux micro-folies de Dunières :

- Pas de participation financière de la comcom → faire payer les entrées, sauf les écoles et les assoc de Dunières
- Possibilité de prendre en charge le transport des écoles par la comcom



CONFORTER LE SOUTIEN A L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

- 1- Maintenir la subvention de fonctionnement de l'école de musique
- 2- Engager un travail partenarial avec les formations musicales du territoire (Dunières et Riotord) et développer la pratique collective
- 3- Continuer les interventions musicales dans les écoles (dumiste)



RENFORCER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

1- Amplifier la politique d'« animations » du réseau des bibliothèques



2- Encourager le renouvellement des équipes de bénévoles des associations locales



3- Amélioration des espaces de la bibliothèque à St-Romain (travaux d'extension)



SOUTENIR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES SPORTIVES

1- Développer l'offre de services à la piscine (aquabikes, travaux plage extérieure, jeux d'eau pour les petits...)



2- Maintenir pour les écoles du territoire la prise en charge des transports à la piscine



3- Rencontrer régulièrement les associations sportives (embauche d'éducateurs dans les clubs + déplacements, mutualisations + soutien logistique, administratif ou financier...)



4- Mettre à disposition des associations sportives un minibus



5- Réfléchir à la mutualisation ou la rationalisation de la pratique sportive sur le territoire (un sport, un niveau par Commune)



6- Etudier l'intérêt d'aménager une piste d'athlétisme (Dunières)



CREER UN ESPRIT ASSOCIATIF INTERCOMMUNAL

1- Conforter l'organisation du forum intercommunal des associations



2- Organiser des réunions régulières avec les associations locales (mutualisations + soutien logistique, administratif : outil de gestion partagé...)



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

SOCIAL - SANTE

4 ORIENTATIONS :

- ENCOURAGER LE MAINTIEN A DOMICILE
DES SENIORS
- DEVELOPPER DES ACTIONS SOLIDAIRES
SUR LE TERRITOIRE
- DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE
SUR LE TERRITOIRE
- RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES
PROFESSIONNELS DE SANTE

ENCOURAGER LE MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS

1- Optimiser la qualité du portage de repas à domicile



2- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le médico-social (associations, ADMR, SSIAD...)



3- Adapter le logement aux personnes à mobilité réduite (aide financière)



DEVELOPPER DES ACTIONS SOLIDAIRES SUR LE TERRITOIRE

1- Développer le partenariat avec la Mission Locale concernant l'insertion des jeunes (permanence locale, offre adaptée au territoire...)



2- Amplifier la communication sur le service de la banque alimentaire



3- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le social (associations, Département, CCAS...)



DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE SUR LE TERRITOIRE

1- Réaliser un état des lieux des carences médicales sur le territoire



2- Attirer des dentistes (présence permanente)



3- Attirer des médecins spécialistes (consultation décentralisée, télémédecine...)



4- Accompagner la création d'offres de remise en forme et de maintien en forme post-soins (SIEL BLEU...)



RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE

1- Organiser une réunion annuelle avec l'association des professionnels de santé du territoire



2- Accompagner le déploiement de la télémédecine sur le territoire



3- Développer l'offre de conférences sur le territoire (ARSEPT, HELP...)



4- Réfléchir à proposer une offre de logement dédiée aux personnels de santé remplaçants (studio)



5- Mettre en place des bons de transport pour les consultations dans les centres urbains voisins (hors ALD)



6- Nouvelle Action : CTG actions : plans d'actions réalisés maintenant faire des choix politiques sur les actions à privilégier dont l'espace de vie sociale (quasiment obligatoire), peut être en collaboration avec d'autres territoires pour mutualiser les couts d'animation du lieu et/ou de mutualiser un lieu. A voir ce qu'on peut faire avec Yssingeaux déjà bien équipé.



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

COMMUNICATION – INFORMATIQUE - TIC

4 ORIENTATIONS :

- CRÉER UNE IDENTITE TERRITORIALE
- METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE OFFENSIVE
- ETRE LE REFERENT LOCAL DU DEPLOIEMENT DES TIC
- MODERNISER ET SECURISER LA POLITIQUE INFORMATIQUE DU TERRITOIRE

CRÉER UNE IDENTITE TERRITORIALE

1- Travailler à la mise en place d'une identité sur la base des atouts du territoire (agence de marketing territorial)



2- Associer les acteurs du territoire à la création de cette identité (jeunesse, personnes ressources, nouveaux arrivants, associations, témoignage des anciens...)



METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE OFFENSIVE

1- Définir une ligne éditoriale par canal de communication (site internet, Illiwap, réseaux sociaux, presse, brochure...)



2- Cadencer et multiplier les messages de communication sur chaque canal



3- Identifier les entrées du territoire (signalétique territoriale)



4- Editer des brochures spécialisées (artisans du territoire, livret d'accueil nouveaux arrivants...)



ETRE LE REFERENT LOCAL DU DEPLOIEMENT DES TIC

1- Etre le relais d'information local du déploiement des TIC (téléphonie mobile et THD internet) auprès des Communes et des habitants (illiwap + page facebook + entreprises)



2- Etre actif aux réunions organisées par les acteurs institutionnels sur ces sujets pour défendre les intérêts du territoire (habitants et entreprises)



MODERNISER ET SECURISER LA POLITIQUE INFORMATIQUE DU TERRITOIRE

1- Mutualiser des actions avec les Communes (serveur informatique, maintenance, matériels, sauvegarde de données, formation sécurité informatique...) - abandon



2- Moderniser le fonctionnement informatique interne de la collectivité :

* élus : mise à disposition de tablettes + accès à un partage de documents



* administration : gestion électronique de document (mutualisation)

3- Mettre en œuvre les actions nécessaires au respect du RGPD :

* mutualisation avec des CC voisines

* externaliser la prestation (prestataire privé)



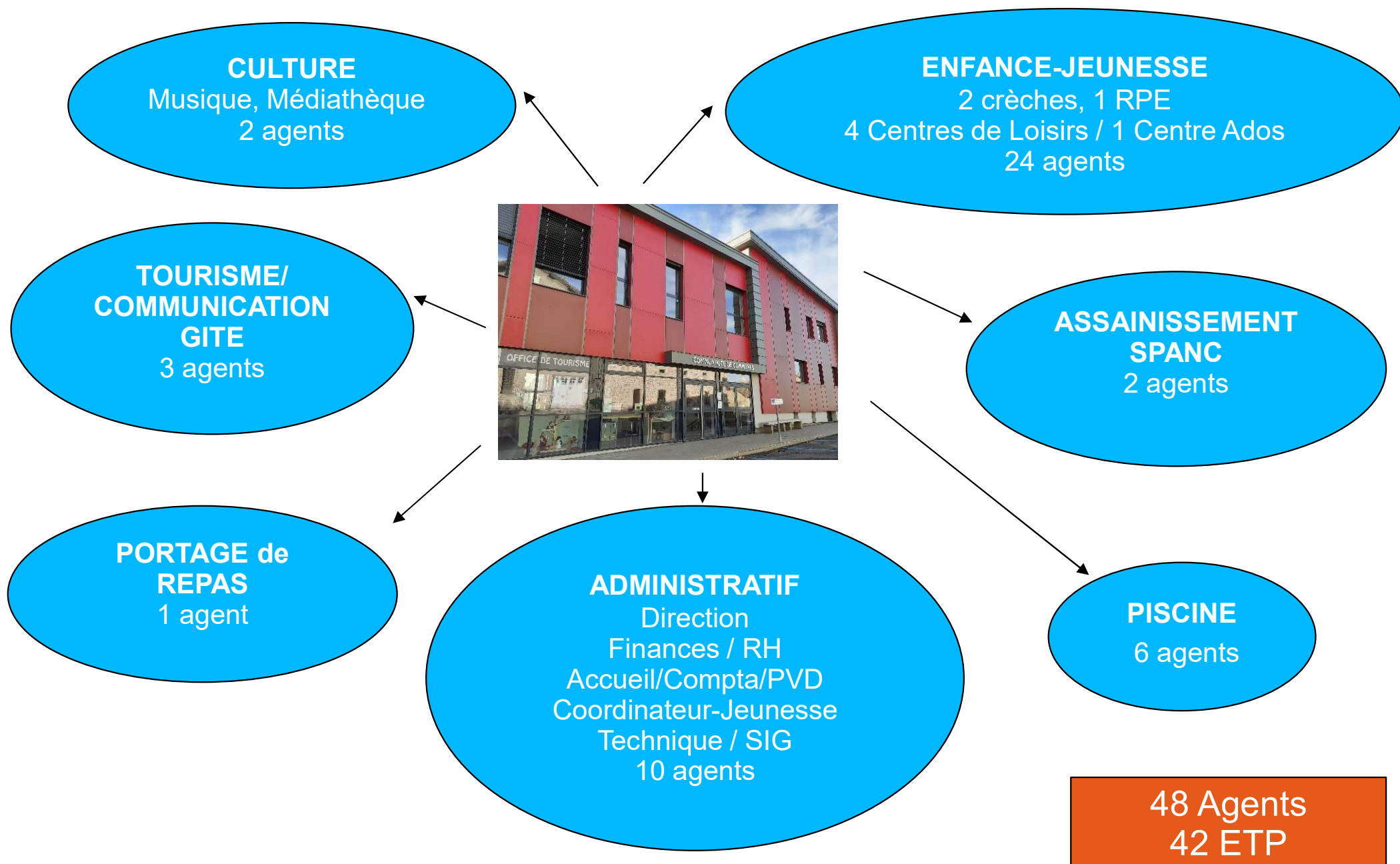
HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

GOUVERNANCE

4 ORIENTATIONS :

- METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT
- ADAPTER L'ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITE
- METTRE EN PLACE UN COMITE DE SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES
- METTRE EN PLACE LES OUTILS TECHNIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT (maj au 01/01/2026)



METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

1- Recruter un chef de projet pour le programme « Petites Villes de Demain » (logement, commerces, attractivités)



2- Dédier un agent pour la communication (montée en compétence)



3- Disposer d'un agent technique à temps partiel (maintenance, réparations...) : mise à disposition payante



4- Nouvelle action : aider les Communes à trouver des subventions pour leurs projets (ingénierie CC)



ADAPTER L'ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITE

1- Redéfinir la chaîne hiérarchique et les missions de chacun au sein de chaque service au vu de la croissance de la collectivité



2- Redéfinir l'implication au quotidien des élus avec délégation (présence accrue en fonction des besoins)



3- Communiquer en interne sur la nouvelle organisation



METTRE EN PLACE UN COMITE DE SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

1- Créer un comité de suivi des Ressources Humaines (rôle consultatif) pour travailler et approfondir divers sujets liés au personnel de la collectivité : nouvel organigramme de la collectivité, nouvelles lignes directrices de gestion, politique sociale RH de la collectivité, organisation des entretiens professionnels...



METTRE EN PLACE LES OUTILS TECHNIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

1- Laisser la compétence PLUi (« documents d'urbanisme ») aux Communes (coordination Mairies – CCPM), tout en se laissant la possibilité de la prendre dans le courant du mandat si cela devient pertinent



2- Améliorer l'outil SIG (techniquement, développement de nouvelles couches et mises à jour)



3- Réorganisation des bureaux du siège communautaire



HAUT PAYS
DU VELAY
communauté

FINANCES

4 ORIENTATIONS :

- METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE FISCALE ATTRACTIVE
- ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : DEDUCTION SYSTEMATIQUE EN CAS DE TRANSFERT DE COMPETENCE
 - OUTILS FINANCIERS DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE (FONDS DE CONCOURS)
- SOLIDARITE FINANCIERE EN DIRECTION DES COMMUNES

POLITIQUE FISCALE

1- Fiscalité économique (CFE)



2- Fiscalité ménages :

- TFNB+TBF+THRS

- GEMAPI : en fonction de l'étude EPAGE



3- Taxe de séjour : adaptation en fonction de la réglementation



4- Ordures ménagères :

- taxe incitative : à amplifier (SEMEV) + à mettre en place (SVP) – non fait

- redevance spéciale : à mettre en place – non fait (après étude)



5- Taxe d'aménagement : « mise en place 80/20 sur les ZA aménagées

par la CC à partir de 2025 »



ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : DEDUCTION SYSTEMATIQUE EN CAS DE TRANSFERT DE COMPETENCE

1- Réunion de la CLECT pour redéfinir le montant des attributions de compensation en cas de transfert de compétences :

- « jeunesse »

- ...

2- Maintien de la règle de ne pas avoir d'attribution de compensation négative



OUTILS FINANCIERS DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE (FONDS DE CONCOURS)

1- Fonds de concours investissement :

- attractivité des centres-bourgs
- voirie



2- Fonds de concours fonctionnement :

- écoles



SOLIDARITE FINANCIERE EN DIRECTION DES COMMUNES

1- Maintenir la dotation de solidarité communautaire



AUTRES DISPOSITIONS FINANCIERES

1- Recours systématique à l'emprunt

